

Travaux de la Chambre

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

M. Bell: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser la question habituelle. Le leader du gouvernement à la Chambre peut-il nous dire quels seront les travaux de la Chambre d'ici Noël et même ce jour-là?

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, j'aurais aimé disposer de quelques-uns des bills qui restent avant de proposer l'ajournement ou la prorogation, y compris le bill sur la répartition du pétrole, le bill parrainé par le ministre des Finances (M. Turner), qui sera lu pour la première fois demain, et le bill sur les dépenses électorales. Il serait souhaitable d'en terminer avec ces mesures à la fin de la semaine prochaine et toute suggestion concernant une prolongation des heures et des jours de séance d'ici là serait bien accueillie.

[Français]

M. l'Orateur: L'honorable député de Témiscamingue invoque le Règlement.

* * *

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

L'EXPORTATION DE PÉTROLE AUX ÉTATS-UNIS PAR LA GOLDEN EAGLE CANADA LIMITED

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, mon rappel au Règlement aurait probablement pu être véhiculé par une question, il y a quelques moments, mais l'on vient tout juste de me transmettre une nouvelle.

Je voudrais attirer l'attention du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) sur un article publié dans le journal *La Presse*, à l'effet que la société Golden Eagle Canada Limited de Saint-Romuald continue à exporter du pétrole vers les États-Unis, au rythme de 2,500,000 barils. Le ministre est-il au courant de cette situation?

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député de Témiscamingue reconnaîtra, j'en suis certain, qu'il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement, mais avec le consentement de la Chambre, le ministre pourrait peut-être répondre brièvement à la question de l'honorable député. Après quoi, il faudra passer à l'ordre du jour.

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, c'est avec un permis émis par l'Office national de l'énergie qu'une telle exportation peut être effectuée. A mon avis, il s'agit d'un certain type de produits pétroliers provenant de la raffinerie de la Golden Eagle Canada Limited, et qui constituent un surplus par rapport aux besoins du Canada. Actuellement, le marché du Québec ne peut absorber tous ces produits, et c'est pour cette raison que ce permis a été accordé.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le rappel au Règlement semble réglé.

[M. l'Orateur.]

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Atkey: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement pour demander au leader du gouvernement à la Chambre à quelle date le gouvernement entend présenter le bill C-176, concernant la protection de la vie privée, que le comité sénatorial des affaires juridiques et constitutionnelles a décidé aujourd'hui de renvoyer à la Chambre accompagné d'une proposition d'amendement tendant à supprimer la disposition relative à l'avis écrit.

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, je ne sache pas que ce bill doive nous revenir. S'il revient, il s'ajoutera sur la liste à ceux que j'ai déjà nommés.

M. Leggatt: Monsieur l'Orateur, j'ai un rappel au Règlement semblable à propos des travaux de la Chambre. Je désire demander au leader du gouvernement s'il envisage toujours un bill prioritaire ou si on donnera une autre occasion au ministre de la Justice, étant donné que celui-ci a comparu devant le comité de la justice de l'autre endroit et qu'il a apparemment persuadé l'autre endroit de faire fi de la volonté de la Chambre ou au moins de renvoyer le bill pour examen.

M. l'Orateur: Je doute que ce soit un rappel au Règlement. Le député pose une question de privilège. Il me semble que les députés—et je me suis déjà permis de le dire—profitent de l'occasion pour poser des questions, alors qu'ils peuvent le faire à la période des questions. Je reconnais que certains députés n'ont pas eu l'occasion de poser des questions, mais il ne s'agit pas de rappel au Règlement. Aucun député ne m'a renvoyé à un commentaire ou un article du Règlement à propos du prétendu rappel au Règlement. Le ministre de la Justice pose la question de privilège.

M. Lang: Monsieur l'Orateur, je pense que c'est une question de privilège puisque le député a dit que je m'étais moqué de la Chambre des communes.

Des voix: Bravo!

M. Lang: Comme d'habitude, les députés d'en face qui ignorent totalement la question applaudissent. Voici les faits: j'ai dit très clairement à l'autre endroit que j'espérais que les sénateurs ne modifieraient pas du tout le bill parce que je désirais ardemment le voir adopté dès que possible et que je craignais qu'il soit retardé à cause d'un amendement. Quoi que je pense de l'amendement en question, j'ai dit cela clairement et je n'ai absolument pas fait fi de la volonté de la Chambre. Je demanderais au député de s'excuser, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député voudrait-il se rassembler? Tout ceci à propos d'un rappel au Règlement qui, d'après moi, n'en était pas un. Le ministre veut poser la question de privilège. Je ne pense pas que nous devons poursuivre la discussion. Le député de New Westminster a demandé la parole pour soulever la question de privilège.

● (1500)

M. Leggatt: A propos de cette même question de privilège, monsieur l'Orateur, j'aimerais que le ministre de la Justice dise nettement à la Chambre si, oui ou non, il a changé d'idée quant à l'article relatif à l'avis à donner à la personne qui fait l'objet de l'interception dans le bill sur